

INTRODUCTION

Le PAGT constitue un document d'orientation stratégique qui fixe les lignes directrices en matière d'aménagement et de gestion des ressources naturelles. En priorité, les actions inscrites dans ce plan relèvent de celles qui visent à promouvoir toutes les stratégies d'exploitation et de gestion rationnelle des RN dans un cadre de durabilité.

L'élaboration des plans à l'échelle de la communauté rurale trouve sa pertinence dans le contexte de la politique de décentralisation. La nouvelle orientation politique conforte la communauté rurale en tant que collectivité locale de base incontournable pour toutes les stratégies participatives de développement rural. L'échelle spatiale constituée par les terroirs et celle relative à la Communauté Rurale, loin de s'exclure, sont fortement imbriquées et complémentaires. L'échelle CR constitue le cadrage macro-spatial qui oriente les options en matière d'aménagement. Mais les actions de développement en matière de gestion des ressources naturelles seront menées au niveau des terroirs villageois. C'est dans ce contexte que s'inscrivent les interventions du PGCRN qui cherche à avoir une meilleure maîtrise des paramètres socio-écologiques afin d'aider les conseils ruraux à cerner les actions à mener dans le cadre d'une stratégie visant à améliorer les conditions de vie des populations par l'adoption de systèmes agro-forestiers durables. Le Conseil Rural, qui est l'institution chargée d'administrer la CR et d'impulser la participation des populations aux actions de développement et de GRN, est le premier bénéficiaire des plans et l'interlocuteur privilégié dans le processus de planification.

STRATEGIE ET DEMARCHE

L'approche méthodologique a combiné l'analyse documentaire et la réalisation d'un DP dans les zones terroirs de la CR.

1- L'analyse documentaire

La principale source utilisée est le Plan Local de Développement (PLD) de la communauté rurale élaboré par le Centre d'Expansion Rurale. Ce document renferme des informations utiles sur les plans des caractéristiques physique,

démographique et socio-économique. Ce diagnostic débouche sur l'identification de contraintes permettant ainsi de fixer des axes prioritaires de développement.

2- L'enquête DP

Les outils utilisés sont ceux de la MARP enrichis par des enquêtes complémentaires. Ces enquêtes complémentaires ont consisté à la mise en oeuvre de focus-groups organisés avec des conseillers ruraux, des chefs de village, des notables et différents décideurs. Ces focus-groups ont donné lieu à des discussions ouvertes permettant d'apprécier l'état des RN et surtout leur liaison avec les conditions de vie des populations. Des enquêtes quantitatives auprès de certains ménages ont été réalisées.

Les résultats du diagnostic des ressources naturelles et humaines sont présentés dans la première partie du document. Ils constituent la base de l'élaboration des orientations stratégiques et du schéma d'aménagement présentés dans la deuxième partie. Le Plan constitue ainsi un cadre de référence pour la définition de projets locaux futurs liés à la GRN et au développement social.

-----PREMIERE PARTIE-----

**IDENTIFICATION DE LA BASE
ECONOMIQUE DE LA
COMMUNAUTE RURALE**

I. PRESENTATION

La CR de Diakhao est limitée au Nord par la CR de Ndiop ; au Sud par les communautés rurales de Diaoulé et de Mbellacadio, à l'Est par le Département de Gossas et à l'Ouest par l'arrondissement de Niakhar.

Elle couvre une superficie de 154 km² soit 33,27% de l'arrondissement de Niakhar dont elle fait partie.

Les caractéristiques physiques, humaines et socio-économiques de la CR ainsi que la place de la gestion des ressources naturelles dans les PLD se présentent comme suit :

1- Caractéristiques physiques

Le relief est relativement plat malgré la présence de quelques dépressions. L'analyse des caractéristiques physiques fait ressortir deux principaux types de sols :

- les sols *Deck-Dior* dans la vallée morte du Sine où on rencontre aussi quelques sols halomorphes ;
- les sols *Dior* dans la zone continentale.

Notons que la vallée morte du Sine et la zone continentale constituent les deux zones écologiques de la CR.

Le climat est de type soudano-sahélien avec un régime unimodal qui distingue :

- une saison sèche d'octobre à juin pendant laquelle s'installe l'alizé continental avec une température moyenne de 24°8C en janvier ;
- une saison humide de juin à octobre avec l'installation de la mousson et une température de 30°c.

La végétation est composée :

- d'une strate arborée avec la prédominance de : *Acacia albida*, *Andansonia digitata*, *Balanites aegyptica*, *Borassus aethiopiium*. Ces espèces sont communes aux deux zones tandis que *Parinari macrophylla* est rencontré exclusivement dans la vallée et *Piliostigma reticulatum*, *Acacia nilotica var adansonii* se rencontrent dans la zone continentale ;

- d'une strate arbustive : *Combretum glutinosum*, *Guiera senegalensis*, *Acacia seyal* sont communes aux zones, *Calotropis procera* ne se rencontre que dans la vallée alors que *Combretum micranthum* se retrouve dans la zone continentale ;

- la strate herbacée est composée essentiellement de graminées.

Dans les deux zones seuls quelques bas-fonds inondables en période humide dans la zone continentale constituent le réseau hydrographique de la CR.

2. LES RESSOURCES NATURELLES

Il s'agit ici de montrer l'importance accordée à la gestion et à la mise en valeur des ressources naturelles dans les PLD.

Ressources pédologiques

La CR de Diakhao est constituée en grande partie par les sols *Deck-Dior*, des sols *Dior* et de quelques sols halomorphes. Ces sols sont répartis sur 154 km² dont 8470 ha cultivables. Ils abritent des cultures arachidières et céréalières essentiellement. La production arachidière, bien que couvrant une superficie moindre, fournit un plus grand rendement 1100 kg/ha contre 650 kg/ha pour le souna.

Cependant, on note une baisse progressive des terres cultivables, ce qui entraîne une baisse des rendements.

Le manque d'engrais et de semence du fait de leur coût élevé qui ne permet pas à certains pays de s'approvisionner auprès de la CNCA, est l'un des facteurs justifiant cette baisse de rendements.

☰ Ressources hydriques

Seuls quelques bas-fonds inondables durant les 5 mois de pluie constituent le réseau hydrographique.

La nappe phréatique a une profondeur moyenne de 7 m dans la zone de la vallée et de 25 m dans la zone continentale. Elle est constituée respectivement d'eau douce et d'eau sounâtre du fait de la teneur en sel.

L'exploitation de ces ressources hydriques est faible. On ne dénombre que 75 puits dont 42 seulement fonctionnent et 3 forages. Du reste, la teneur en sel rend inexploitable une bonne partie des terres.

☰ Ressources végétales

La forêt classée de Mahécór est la seule qui existe dans la CR. Elle abrite des espèces soudano-sahéliennes telles que le Caad, le ditakh, le atmarinier et la baobab qui disparaissent progressivement du fait certes de la sécheresse, mais surtout d'une exploitation intensive.

Les actions de reboisement, bien que importantes : une pépinière de 8000 plants et 16 chantiers de reboisement de 8,33 ha sur une superficie de 1150 ha, n'ont pas permis de freiner le déboisement continu de la forêt.

3. LES RESSOURCES HUMAINES

La population de la CR est estimée à 18 217 habitants. Les sérères constituent 80% de la population et représentent donc l'ethnie dominante les wolofs représentent 10%, les peulhs 5% et les autres 5%. 14.573 personnes sont musulmans, 5% catholiques et 15% sont animistes.

L'essentiel de la population est concentrée dans la zone continentale, du fait d'énormes potentialités économiques dont elle regroupe tandis que la zone de la vallée est pratiquement vide.

Éducation - Formation

La CR de Diakhao compte 28 classes réparties en 6 écoles. Sur 10.255 enfants scolarisés, seuls 1640 sont scolarisés, soit un taux de scolarisation de 16%.

Sur le plan sanitaire, la CR dispose de 2 postes de santé, d'une maternité rurales, de 6 cases de santé et d'un dépôt de pharmacie. Cependant, toutes ces infrastructures sont éloignées de la population, les médicaments insuffisants voire inexistants et le personnel médical n'est pas qualifié. Les principales maladies observées sont celles liées au péril fécal comme le choléra.

Hydraulique rurale

Ici aussi, le sous-équipement est de mise. Sur un total de 75 puits, 42 sont fonctionnels, ils s'y ajoutent 3 forages équipés, ce qui est nettement des besoins des populations. Les points d'eau présentent un aspect saunâtre impropre à la culture.

4. LES FONDEMENTS DE L'ECONOMIE LOCALE

Les activités de gestion des ressources naturelles

Les différents aspects des ressources naturelles sont pris en compte dans les différents axes des PLD. Cependant, elles ne sont considérées que comme support aux actions de développement.

Par exemple, le projet d'ameublement des sols n'a été conçu que pour permettre un plus grand rendement de la production arachidière, de même le forage de puits que comme support des activités de maraîchage. Par contre, il n'est fait aucunement mention de construction de barrages anti-sel pouvant freiner la remontée de l'eau salée.

La seule forêt classée de la CR est celle de Mahécor qui couvre une superficie de 1150 ha. L'eucalyptus constitue l'espèce dominante, mais on y rencontre le caad, le nimb, le nguer et le alom.

La CR bénéficie de 16 chantiers de reboisement, de 8000 plants dans une pépinière communautaire. Du fait de la sécheresse persistante et d'une exploitation intensive, le cadd, le tamarinier et le dithak sont devenus des espèces en voie de disparition.

Les activités économiques

L'agriculture et l'élevage sont les deux principales activités dans la CR. Le commerce (10% de la population active) et l'artisanat (5%) y sont aussi présents.

L'agriculture occupe 60% de la population active. Sur une surface cultivable de 8470 ha, 7.555 ha sont cultivés, ce qui montre l'importance de la pratique culturale. L'arachide est la seule culture commerciale de la région y occupe 2630 ha de la superficie cultivée contre 4925 ha pour les spéculations vivrières : souna, sorgho, niébé.

Le bilan vivrier laisse apparaître un déficit de 147,15 tonnes entre les disponibilités alimentaires et les besoins de la population. L'agriculture a subi de grands revers suite à l'appauvrissement grandissant des terres qui sont surexploitées, au désengagement de l'Etat et au sous-équipement, qui à lui seul constitue le facteur bloquant du maraîchage qui, malgré les potentialités, est une activités presque inexistante dans la CR.

L'élevage occupe 25% de la population active. Cependant, c'est une activité non rentable du point de vue de son apport économique. Le marché de la viande est inexistant, le troupeau est mal nourri, l'alimentation en eau est aléatoire : les mares sont temporaires, les forages insuffisants et les puits de faible débit. Tous ces facteurs limitent le développement de l'élevage qui reste essentiellement extensif et de prestige.

-----DEUXIEME PARTIE-----

**IDENTIFICATION DES
RESSOURCES ET DES DOMAINES
DE DEVELOPPEMENT**

1. LES RESSOURCES NATURELLES

Le bilan diagnostic des ressources naturelles porte sur les ressources, les sols, la végétation et la faune. Il consiste à l'évaluation par les populations des potentialités, des contraintes de ces ressources naturelles et les stratégies envisagées pour lever les contraintes.

1.1 ANALYSE DES RESSOURCES EN EAU

De type soudano-sahélien le climat est caractérisé par l'alternance de deux saisons très contrastées.

- Une saison sèche de 6 à 7 mois (novembre – mai) sous l'influence de l'alizé continental ou harmattan (chaud et sec) venant du nord-est. Il balaie toute la zone en saison sèche et constitue un agent érosif très actif pouvant emporter une bonne partie de la couche superficielle du sol en l'absence de végétation ;
- Une saison humide ou hivernage durant laquelle s'installe la mousson, vent du secteur sud-ouest présentant un intérêt particulier parce que chargé d'humidité précipitable.

Les traits dominants du climat de la CR sont l'irrégularité de la pluviosité inter-annuelle, la longueur de la saison sèche et, par conséquent, la faiblesse des ressources naturelles. La pluviométrie moyenne annuelle entre 1985/1998 est de 480 mm (cf. tableau 1 ci-dessous). Le nombre de jours de précipitation est au total très faible avec une moyenne de 38 jours. Les marques de la sécheresse ont ainsi des conséquences désastreuses qui affectent toute la vie économique basée sur l'agriculture.

Tableau n°1 Evolution pluviométrique

Années	Nombre de jours de pluie	Hauteur d'eau
1985	38	454,9
1986	38	463,7
1997	48	668,9
1988	48	593,6
1989	46	634,9
1990	35	421
1991	33	412,4
1992	27	443,2
1993	38	427,5
1994	39	422,9
1995	38	548,9
1996	35	300,1
1997	38	548,6
1998	29	382,5

Les eaux de surface

* Les eaux souterraines

Elles sont caractérisées par leur salinité avec une nappe relativement profonde. Les mares sont localisées le long de la vallée morte du Sine. Il s'agit pour l'essentiel de mares temporaires. Durant l'hivernage, les eaux stagnent dans ces dernières.

1.2 LES RESSOURCES PEDOLOGIQUES

Les paysans distinguent les variétés de sols qui occupent des superficies inégales sur l'étendue de la CR. Les différents types de sols se superposent aux deux grandes unités éco-géographiques : la zone continentale et la zone des vallées.

Tableau n°2 : Typologie des sols

Types de sols	Superficie des types de sols (ha)	Pourcentage
<i>Dior</i>	2540	30
<i>Deck</i>	423	5
<i>Deck-Dior</i>	5082	60
Sols salés	87	1
Bas-fonds	338	4
Total	8470	100

Les sols “ *Dior* » qui reposent sur une assise sableuse pauvre en matière organique, très peu fertile, constitue la formation représentative de la zone continentale. Les sols “ *Dior* ” sont propices à la culture de l’arachide, du mil pénicillaire (souna) et du niébé.

Les sols “ *Decks* ”. Les *Deck* sont des sols argileux hydromorphes localisés dans la zone des dépressions où les eaux de ruissellement apportent un enrichissement en dépôts organiques.

Les sols “ *Deck - Dior* ” assurent la transition entre le *Deck* et le *Dior*. Ils ont une texture argilo-sableuse. L’appauvrissement des sols par l’agriculture les transforme peu à peu en sols sableux.

Les “ tannes ” : ils représentent 1% de la superficie. Halomorphes et parfois hydromorphes ils présentent une salinité qui les rend impropres à l’agriculture. Ils sont parfois plantés d’eucalyptus. Dès fois, ils sont nus avec des cristaux de sel en surface et constituent les tannes vifs. Et ces derniers fixes portent par endroits une végétation.

Carte 1 : Typologie des sols

Répartition zonale des sols

Elle fait ressortir la typologie suivante :

- Dans la zone A se localise un sol *Dior* très dégradé intégrant des sols de tanne dans la vallée morte du Sine et qui intéresse les terroirs 1 et 3.

Un sol *Deck-Dior* moyennement dégradé dans le terroir 2 et dans la moitié des terroir 1 et 3.

- La zone B est caractérisée par deux types de sols que sont : le *Dior-Deck* moyennement dégradé dans le terroir 1 et le *Dior* moyennement dégradé dans le terroir 2.

- La zone C est dans sa majeure partie composée de sol *Dior* moyennement dégradé et l'extrême sud-est présente une portion de *Deck* assez fertile.

- La Zone D quant à elle est dominée par les sols *Dior* très dégradés avec à l'extrême sud-sud-ouest des sols de tannes (terroir 1 et 2).

Les facteurs de dégradation des sols

L'appauvrissement des sols est occasionné par une érosion éolienne et/ou hydrique intense, par la salinisation et l'acidification (développement des tannes au niveau de Mbamane). Ces processus ont été accentués par les effets combinés de l'extension des cultures commerciales et la généralisation de pratiques culturales peu respectueuses de l'environnement (suppression des jachères, absence d'enrichissement des sols).

Les sols subissent aussi une dégradation chimique qui s'exprime par un ruissellement et une baisse de leur fertilité. Ce qui se traduit par une chute de leur statut organique. Les sols sont pauvres en phosphore et les sols "*Dior*" qui dominent dans la communauté rurale (20% de la superficie) possèdent des PH bas et une faible capacité de fixation des nutriments par les complexes absorbants.

L'appauvrissement du couvert végétal induit par la péjoration climatique et accéléré par la déforestation intensive dénude le modèle mou des plateaux sableux qui composent essentiellement le relief de la communauté rurale.

De plus, la faible utilisation de la fumure liée à la réduction du cheptel tend à renforcer les déséquilibres et les menaces qui pèsent sur la reproduction des conditions de fertilité. La dégradation des sols par suite de processus d'épuisement d'érosion, de salinisation, d'acidification et d'une surexploitation face à la pression démographique est très élevée. A cette dégradation pédologique s'ajoutent les contraintes végétales.

En effet, l'évolution des sols est due à la pratique d'une agriculture extensive faiblement utilisatrice de fertilisants sans pratique d'une jachère conséquente face à la pression démographique. Le recul des formations végétales qui jouaient le rôle d'écran protecteur a ouvert la voie à une véritable déflation éolienne. La culture de l'arachide et du manioc avec leurs exigences en nutriments, ainsi que l'utilisation des machines agricoles dans les champs ont également contribué largement à l'appauvrissement des sols.

Tableau 3 : Contraintes, facteurs de dégradation des sols et solutions

Contraintes	Facteurs de dégradation	Solutions
Appauvrissement des sols	Surexploitation des terres Salinisation des terres	Amendement organique et intensification Digues anti-sel
	Insuffisance de l'amendement	Amendement chimique et organique
	Absence de jachère	Régénération naturelle assistée, intensification des cultures
Ensablement/dégradation des sols	Sécheresse	Reboisement d'espèces adaptées
	Déboisement	Reboisement
	Erosion éolienne	Brise-vents, cloisonnement "salane"

1.3 LES RESSOURCES VEGETALES

Elle traduit le mieux et de façon spectaculaire le rôle déterminant de la sécheresse. Les différents faciès qui composent le paysage végétal traduisent les variations pédogéologiques : steppes à mimosacées et à tapis graminéen sur sol sablo-argileux à argileux de la zone des vallées, formation à Combretacées très ouverte représentative des sols sableux de la zone continentale. Les grandes familles végétales dans la CR sont mises en évidence dans le tableau 4.

Tableau 4 : Principales familles végétales de la communauté rurale de Diakhao

Espèces	Nom local	Tendance
<i>Adansonia digitata</i>	Gouye	xx
<i>Tamarindus indica</i>	Dakhar	x
<i>Piliostigma reticulatum</i>	Nguiguiss	xxx
<i>Guiera senegalensis</i>	Nguer	xxx
<i>Combretum glutinosum</i>	Ratt	xxx
<i>Combretum micranthum</i>	Sékhaw	xx
<i>Euphorbia balsamifera</i>	Salaane	xxx
<i>Azadirachta indica</i>	Neem	xx
<i>Acacia adansoni</i>	Nep nep ouolof	x
<i>Acacia albida</i>	Kadd	xxx
<i>Acacia tortilis</i>	Seng	xxx
<i>Prosopis juliflora</i>	Neb-neb Toubab	x
<i>Eucalyptus sp.</i>	Xoti-butel	xx
<i>Zizyphus mauritania</i>	Sidem	xx
<i>Parinari macrophylla</i>	New	xxx
<i>Balanites aegyptiaca</i>	Soump	xxx
<i>Cordyla pinnata</i>	Dimb	xxx
<i>Calotropis procera</i>	Paftane	xxx

xxx espèces dominantes

xx espèces moyennement représentées

x espèces rares

CARTE 2 : ESPECES VEGETALES

Approche dynamique

L'état des Ressources Naturelles ne peut-être apprécié que dans le cadre global de l'évolution bioclimatique. Or, celle-ci est marquée par un stress hydrique qui pourrait compromettre la biodiversité surtout au moment où les pratiques culturales sont décrites comme facteurs de dégradation des Ressources Naturelles.

les populations ont beaucoup insisté sur le recul des formations forestières au profit de la savane voire de la Steppe. Plusieurs espèces, jadis abondantes ont disparu ou sont en voie de l'être.

Cette faible diversité végétale résulte de la baisse des disponibilités hydriques consécutive à la sécheresse persistante cependant exacerbée par des actions négatives d'origine anthropique. L'illustration de cette régression réside dans la disparition de certaines espèces.

Matrice historique

Espèces	Passé	Présent	Futur
Kadd
Dimb	
Nguer
Deem	
Nguiguis	
Deed		
Ndara	
Ndoxum
Paftane
Soump
Dankh		
Ngitax		

Les espèces disparues

- Wen (*Pterocarpus erinaceus*)
- Xasew (*Hexalobus monopetalus*)
- Daxar (*Tamarindus indica*)
- Sendiegne (*Cassia sieberiana*)
- Mbèp (*Sterculia satigera*)
- Kèl (*Grewia bicolor*)
- Dèd (*Acacia ataxacantha*)
- Yiir (*Prosopis africana*)
- Teumb (*Strychnos spinosa*)
- Houndieul (*Erythrina senegalensis*)
- Loro (*Ficus iteophylla*)
- Sone (*Lannea acida*)
- Alôme (*Diospyros mespiliformis*)
- Ditax (*Detarium senegalense*)
- Hourit (*Crateva religiosa*)
- Reub-reub (*Terminalia avicenoïdes*)
- Neb-Neb (*Acacia nilotica, var. Adansonii*)
- Gologue (*Landolphia heudelotii*)
- Sourour (*Acacia seyal*)

DENSITE VEGETALE

- Dans toute la zone A, la végétation est moyennement conservée avec une frange dénudée représentant la vallée (tannes).
- La zone B caractérisée par une végétation moyennement conservée (10 pieds/ha) dans sa partie nord-nord-est intéressant le terroir 1. Le terroir 2 est marqué par une végétation assez dégradée à dégradée.
- La zone C est marquée par une végétation assez dégradée à dégradée.
- la zone D présente une végétation dégradée (terroir 1) à très dégradée (terroir 2).

CARTE 3 : DENSITE VEGETALES

Les facteurs de dégradation de la végétation

La dégradation du couvert végétal est directement liée à la pluviométrie. La baisse des pluies se manifeste par une moindre productivité des parcours, la réduction des surfaces couvertes et la baisse de leur richesse spécifique.

L'extrême précarité des pluies dans le temps et dans l'espace a des conséquences directes sur la végétation en ce qui concerne sa densité, sa hauteur ainsi que sa composition floristique.

La sécheresse a ainsi entraîné la mortalité des arbres. Dès fois, nous assistons à la modification de l'état des frondaisons lorsque la sécheresse est accentuée et prolongée.

Cette péjoration climatique s'oppose à la régénération de certaines espèces. Elle est à l'origine d'une grande mortalité des arbres surtout des espèces fruitières (darkassos, jujubier, " new ", ditakh ...). La croissance des arbres naturels (kad, dakhar, baobab, rônier) en est beaucoup ralentie.

De plus l'appauvrissement et la dégradation de la végétation sont également imputables aux activités agricoles et à l'extension des superficies cultivées. La surexploitation de la forêt en tant que fourrage et des coupes pour l'approvisionnement des populations en bois a compromis la restauration à moyen terme de ce couvert.

En somme, la dégradation des formations végétales constitue l'une des manifestations de la sécheresse dont les effets sont aggravés par l'extension des zones de culture (défrichement, feux de brousse ...) et la surexploitation des ressources forestières pour la production de charbon de bois. Avec la dégradation progressive de la végétation nous assistons à la destruction des habitats de la faune.

1.4 LES RESSOURCES FAUNISTIQUES

La faune n'est pas tellement importante dans la communauté rurale. Avec le déboisement, nous assistons à la disparitions de certaines espèces faunistes ;

les unités végétales qu'elles utilisaient comme lieux de refuge ont été détruites. Il y a une régression très poussée de la faune sauvage.

Ainsi, il ne subsiste plus qu'une petite faune résiduelle, la grande faune s'étant réfugiée dans les zones protégées. Les ressources faunistes se composent essentiellement des reptiles (lézards, serpents etc...).

Les chacals, les écureuils, les rats palmistes, les lièvres et les chats sauvages constituent la petite faune. Quant aux oiseaux, ils se réduisent aux manges-mil, aux tourterelles, aux perdrix, au calao et aux charognards. Cette faune participe à la destruction des sols et des cultures.

Face au déboisement, au manque de terres et à la démographie sans cesse en croissance, le grand gibier est inexistant dans la communauté rurale de Diakhao. Avec la mort de la vallée du Sine qui constituait le seul cours d'eau de la zone, nous assistons à la disparition totale de la faune aquatique.

Pour une synthèse de toutes les disponibilités en ressources naturelles existantes dans la zone et leur répartition dans l'espace nous avons réalisé des transects. La communauté rurale de Diakhao dispose de potentialités en ressources naturelles. Et, par des systèmes multiples les populations exploitent au maximum le milieu naturel.

La destruction des habitats favorise la régression de la faune sauvage. Ainsi, il ne subsiste plus qu'une petite faune résiduelle dans la communauté rurale de Diakhao. La grande faune s'étant réfugiée dans les zones protégées, notamment les réserves et les parcs nationaux.

La faune est confrontée à un problème de conservation. En effet, les moyens financiers, matériels et humains nécessaires à une bonne application de la politique en matière de conservation de la faune sont de plus en plus réduits et leur mobilisation difficile.

L'aménagement des territoires marginalise dès fois la faune et son habitat. Par rapport à des actions dites prioritaires (défrichement pour extension des champs ou des parcours d'élevage) nous assistons à la destruction de la forêt.

Le braconnage, la surexploitation et les pollutions induites par l'emploi des produits phytosanitaires favorisent la mort de beaucoup d'espèces animales.

La péjoration climatique aussi participe à la disparition de la faune. Face aux conditions climatiques défavorables de la zone, rareté et assèchement précoce des eaux de surface beaucoup d'animaux meurent ou fuient vers des zones plus clémentes.

Enfin, nous remarquons une absence d'opinion mobilisée en faveur de la protection de la faune et son habitat. L'ensemble des ressources naturelles se caractérise par un état de régression générale du point de vue quantitatif comme sur le plan qualitatif. Donc des mesures d'urgence de gestion s'imposent.

Tableau 5 : Contraintes, facteurs de dégradation de la végétation et solutions.

Contraintes	Facteurs	Solutions
Réduction de la densité végétale	Surexploitation Déficit pluviométrique	Protection Reboisement
Réduction de la production forestière	Extension des terres de culture Surexploitation	Intensification de la production agricole
Apparition espèces nuisibles aux sols et aux cultures	Sécheresse	Reboisement
Déboisement intense	Machinisation, coupe pour le bois de chauffe, fourrage	Reboisement, protection des arbres (création de parc)

2. LES RESSOURCES HUMAINES

Couvrant une superficie de 155 km², la communauté rurale de Diakhao fait partie de l'arrondissement de Diakhao et du département de Fatick. Elle est limitée au Nord par la CR de Ndiob, au Sud par les CR de Diaoulé et de Mbellacadio, à l'Ouest par la CR de Niakhar et à l'Est par le département de Gossas.

Selon les recensements de la population (1976 et 1988), le nombre d'habitants de la communauté rurale de Diakhao est passé de 11 710 habitants à 16 308 habitants entre 1976 et 1988 ; en douze ans elle a acquis une population additionnelle de 4 598 personnes soit une variation annuelle de l'ordre de 2.8%. La population projetée en 1998 est estimée à 22 872 habitants.

2.1 RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LA TAILLE

L'analyse du rapport entre la population et l'espace permet de dégager quelques caractéristiques majeures .

La première caractéristique est la forme de la distribution du semis des villages qui laisse apparaître une répartition spatiale hiérarchisée (cf. carte 4).

Les hameaux et les petits villages, plus nombreux, occupent la base de la pyramide. Avec une forme de distribution plus régulière, ils sont localisés pour la plupart à l'Est et au centre de la communauté rurale.

La partie centrale de la pyramide est occupée par les villages de taille moyenne à importante dont le village de Diakhao, chef lieu de la communauté rurale.

Les localités villageoises les plus importantes, situées à l'Est, le long d'une ligne Sud-Nord sont :

- les villages de Ndjialasème Thieurigne le village de Thiaré Ndiogui et le village de Thiouthioune qui comptent chacun plus de 1000 hbts.
- les villages de Boof Mbalem et Boof Poupouye qui font plus de 500 hbts.

Carte 4 : Répartition de la population selon la taille

2.2 RÉPARTITION DE LA DENSITÉ

La deuxième caractéristique qui appuie la tendance décrite plus haut est relative à la densité qui rend compte des disparités dans la répartition de la population (carte n° 5). Pour une superficie de 155 km², la densité qui était de 75 habitants au Km² en 1976 s'établit à 105 habitants au km² en 1988 . Ces moyennes sont nettement inférieures au chiffre atteint dans la zone de Diakhao où l'importance de la population conduit à un niveau de densité très élevé de plus de 300 habitants au km².

Les autres foyers de densité élevée correspondent à la localisation des villages situés à l'est où les villages Ndjilassème Thieurigne, de Thiaré Ndiargui et de Boof Mbaleme II atteignent des densités comprises entre 200 et 300 habitants au km². Enfin la majeure partie de l'espace est caractérisée par des densités entre 50 et 100 habitants au km².

Le net fléchissement de la densité dans les parties nord-ouest, sud-ouest, sud-est et autour de Marane s'explique par la présence de dépressions et même de tannes envahies par l'eau en saison des pluies.

L'étude des relations entre la population et l'espace est ainsi mise en évidence par la carte de densité. La dégradation de l'environnement est aussi provoquée par une quantité de population déséquilibrante qui, en l'absence d'une technologie appropriée visant à accroître la productivité, se traduit par des pressions sans précédent sur les ressources naturelles déjà éprouvées par la péjoration climatique.

2.3 STRUCTURE PAR SEXE ET PAR ÂGE

L'analyse démographique de la population permet de rendre compte du déséquilibre du sex ratio. Le rapport de masculinité s'établit à 94 hommes pour 100 femmes. La carte du rapport de masculinité selon les villages permet de mieux observer l'importance de la population féminine.

CARTE 5 : DENSITE DE LA POPULATION

C'est seulement dans les villages au centre et vers le sud-ouest que ce rapport est favorable aux hommes. Les causes du déséquilibre entre les sexes relèvent des conditions de vie drastiques des ménages dont les stratégies de réponse pour faire face à cette situation se traduisent par le départ des hommes afin de trouver un complément de ressources.

Dans les villages où le rapport de masculinité est en faveur des hommes, la participation de plus en plus importante des femmes aux courants migratoires (elles jouent le rôle de femme de ménage dans les grands centres urbains), la mobilité des jeunes filles due à la précocité au mariage, expliquent en partie la sous-représentation de celles-ci dans certains villages.

Le phénomène migratoire est très important et n'est pas récent dans la communauté rurale de Diakhao (1930 – 1940 avec les premières opérations terres neuves). Depuis des années, les femmes et les hommes allaient chercher du travail dans les centres urbains comme Dakar, Kaolack, Diourbel etc....

Aujourd'hui, ce mouvement a pris une ampleur considérable et touche presque toutes les couches de la population (jeunes, filles et garçons) et les adultes. Les enquêtes-ménages révèlent que près de 45% des migrants ont quitté après 1995. Ce qui est à corréliser avec le recul des systèmes de production qui s'est surtout accentué après cette période. Ainsi, nous distinguons trois mouvements migratoires dans la communauté rurale :

- une migration journalière : pour des besoins de santé, de commerce (exemple les loumas) ou d'affaire et également pour des raisons familiales, les populations quittent leur village pour aller dans les villages environnants Diaoulé, Mbéllécadio, Patar, Ndiabel ou dans les centres comme Dakar, Diourbel, Niakar, Kaolack etc...
- une migration saisonnière : environ 80% des jeunes garçons quittent leur village mais reviennent pendant la saison pluvieuse pour participer aux cultures
- il y a aussi un phénomène inverse qui s'observe en hivernage, des jeunes garçons partent vers le Saloum pour y cultiver. Nous les appelons les " navétanes".

CARTE 6 : RAPPORT DE MASCULINITE

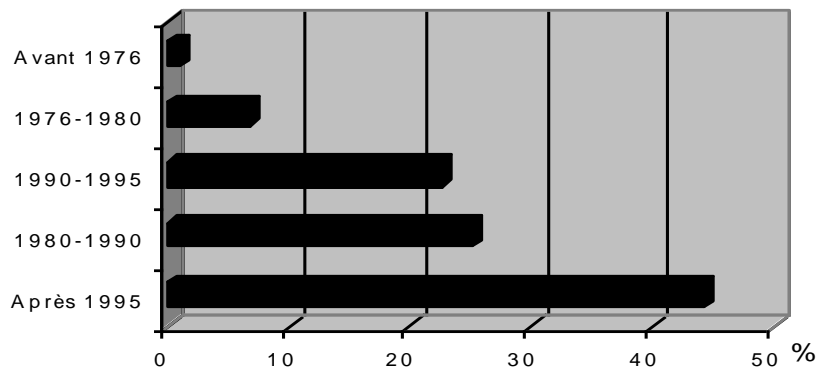
Les motifs de cette migration saisonnière se trouvent dans le but de combler un déficit de revenus monétaires. C'est ainsi que la recherche du travail constitue la principale raison du départ chez 50% des migrants tandis que 32% des déplacements sont liés au mariage des jeunes filles surtout. Cette migration saisonnière qui est un mouvement à court terme qui se passe durant la trêve culturelle tend dès fois à être définitive et devient une autre forme d'exode rural.

La migration à long terme : l'exode rural frappe aussi la communauté rurale et touche la quasi-totalité des jeunes. Les flux sont plus importants vers Dakar.

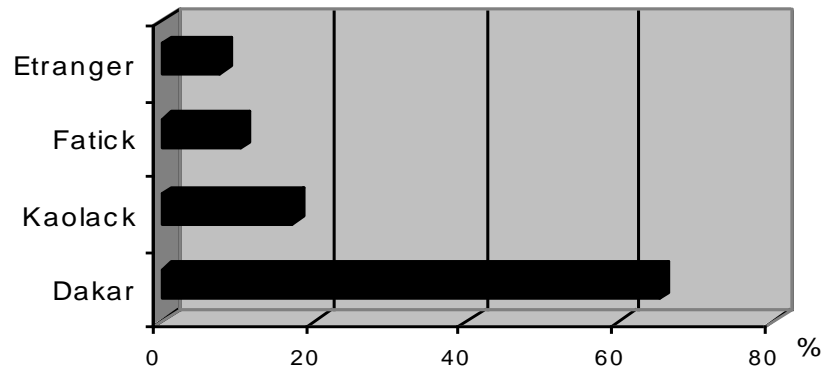
Garçons et hommes, une fois dans la capitale sénégalaise s'adonnent à des travaux de gardiennage, de manœuvres ou journaliers dans les usines et autres services. Quant aux jeunes filles et femmes, elles sont souvent des domestiques ou des pileuses de mil à Dakar. D'autres s'en vont vers Mbour, Thiès, Casamance, Richard-Toll, Gambie, Guinée etc....

Les facteurs démographiques conjugués à la pauvreté, aux modes de production inadaptés exacerbent les problèmes de la dégradation des ressources naturelles compromettant ainsi le développement durable. Depuis quelques années, en effet, la mobilité des populations est liée à une véritable migration " de crise " qui revêt un caractère définitif, vers la ville de Dakar. Les destinations vers l'étranger sont de plus en plus importantes et procurent des ressources substantielles qui sont réinvesties dans l'immobilier et le commerce à Fatick, Kaolack et à Dakar. Les jeunes émigrés subventionnent, à travers les organisations à la base, des activités communautaires.

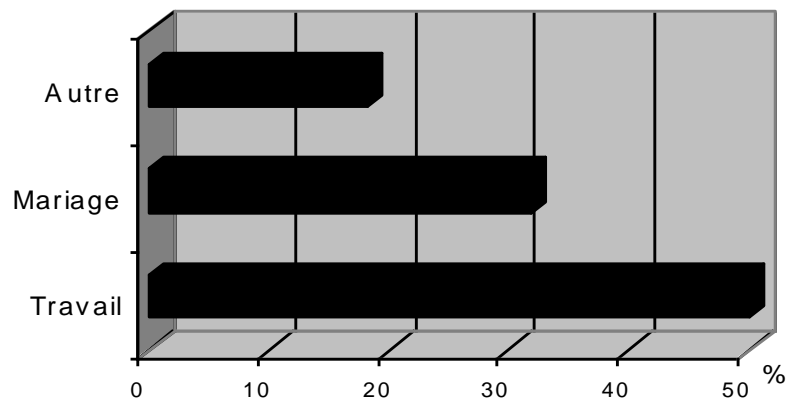
Emigration : Date de départ



Emigration : Lieu de résidence



Emigration : Raison de départ



La structure selon l'âge est caractéristique des populations à forte fécondité. La proportion des enfants de moins de 5 ans représente 20% de l'ensemble de la population tandis que les jeunes de moins de 15 ans en totalisent les 48,8% (cf. tableau 1). La part de la population âgée de moins de 30 ans s'élève à 71%. Au sommet de la pyramide, la tranche d'âge des plus de 60 ans ne représentent que 7%. L'amplification des mouvements migratoires s'explique par l'importance de la population jeune vivant dans un milieu de plus en plus soumis à une forte dégradation des ressources naturelles.

Tableau n°6 : Structure par âge de Diakhao

AGES	Nombre	%
00 à 04 ans	4483	20.2
05 à 09 ans	3751	16.7
10 à 14 ans	2402	11.9
15 à 19 ans	2104	9
20 à 24 ans	1578	6.4
25 à 29 ans	1715	6.8
30 à 34 ans	1144	5
35 à 39 ans	1098	4.5
40 à 44 ans	778	2.7
45 à 49 ans	869	3.5
50 à 54 ans	709	3.1
55 à 59 ans	709	2.9
60 à 64 ans	1532	7.3
TOTAL	22 872	100

Source : Direction de la Prévision Statistique, 1998 Projection sur La base du RGPH de 1988

2.4 STRUCTURE MATRIMONIALE ETHNIE ET RELIGION

L'étude de la structure matrimoniale fait apparaître la proportion élevée des célibataires à mettre en rapport avec la structure jeune de la population. La proportion des célibataires s'élève à 46% (RGPH, 1988). Le pourcentage des personnes mariées en union polygame s'élève à 20,1% et en union monogame 26,9%. A l'instar de tous les villages du Sine, la population est essentiellement composée de Sérère. Les autres groupes ethniques sont dans l'ensemble faiblement représentés. La population de la communauté rurale qui

est musulmane à 92% est répartie entre les principales confréries : les Mourides (61%) les Tidianes 31% et les Khadres (2,8%). Les catholiques représentent 4,4% de l'ensemble. Cependant l'emprise de la religion traditionnelle et les croyances animistes demeurent sur un fond de syncrétisme.

2.5 LA POPULATION ACTIVE

Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1988, la proportion de la population active occupée s'élève à 40% contre 1,6% de chômeurs. La situation dans la profession montre que la rubrique indépendant/aide familiale constitue 95% de l'ensemble. Cette situation est caractéristique du milieu rural où les taux d'activité sont élevés. Les indépendants/aide familiales sont des agriculteurs qui travaillent pour leur propre compte. Aussi bien que les hommes, les enfants et les femmes rurales ont une participation économique très importante. Les salariés représentent 3,5% de l'ensemble.

2.6 NIVEAU ÉQUIPEMENT ET ACCÈS AUX SERVICES DE BASE

L'accès aux services de base est globalement limité. **En matière d'éducation**, avec le taux de scolarisation demeure faible. L'analphabétisme quasi-généralisé dans certaines localités malgré d'importants efforts d'alphabétisation constitue un handicap majeur à toute tentative de développement durable.

Il ressort ainsi des enquêtes-ménages que le taux des analphabètes avoisine les 40%. Ce qui est presque l'équivalent du pourcentage des personnes ayant accès aux études primaires (41% contre seulement 14% des personnes ayant un niveau secondaire. Il reste bien évident que ces taux varient sensiblement en fonction des spécificités locales et surtout par rapport à la disponibilité des infrastructures scolaires dans le terroir.

Tableau n° 7 situation scolaire de la CR de diakhao

Ecole publique	Classe fonctionnelle	G	F	Total
Boof	5	140	74	214
Ndoffane	1	55	38	93
Boure Ngom 1 (Diakhao)	12	384	318	702
Diakhao 2	3	109	75	184
Thiaré Ndiagui	5	161	90	251
Ndjilasseme Thieurigne	2	53	63	116
Toffaye	4	148	79	227
Thiouthioune	2	60	42	102
Mbamane	2	56	50	106
Manakhate	1	21	10	31
Mbolil Ndone	1	33	22	55

En matière de santé, le déficit en infrastructures est notoire. La communauté rurale ne compte qu'un poste de santé localisé au chef lieu de communauté rurale dont la fréquentation est rendue aléatoire compte tenu du poids démographique. Par ailleurs dans de nombreux villages l'insuffisance de latrines expose particulièrement les enfants au péril fécal.

Gestion de l'eau. Concernant l'approvisionnement en eau, le puits constitue la principale source d'eau des populations rurales. Dans certains villages, ils sont non fonctionnels, cette situation relève de la péjoration climatique.

De nombreux villages sont confrontés le plus souvent à un problème d'accès à l'eau. Cette situation relève d'un manque de moyens d'exhaure appropriés dans une région où la nappe phréatique située entre 30 et 35 mètres de profondeur est fortement marquée par la réduction de la pluviométrie qui conditionne toute la vie socio-économique.

En effet, du fait de la profondeur de la nappe, l'eau est impropre à la consommation parce que trop salée. Cette salinisation de l'eau affecte plus particulièrement les villages situés au sud de la communauté rurale de plus en plus envahit par la progression des tannes. Il s'y ajoute qu'avec la forte sollicitude des puits, cette eau n'a pas suffisamment de temps pour ce désastre, ce qui expose la population à des risques sanitaires graves.

Les infrastructures socio-économiques sont relativement faibles. Dans toute la communauté rurale on ne compte que :

Tableau n°8 : Tableau des contraintes

Contraintes	Solutions
Taux scolarisation faible, analphabétisme	Équipements scolaires, alphabétisation fonctionnelle
Desserte médicale faible	Construction de cases de santé Généralisation des latrines
Problème d'eau	Ouvrages hydrauliques
Equipements socio-économiques faibles	Dotation en équipements des villages sous-équipés

En dehors de Diakhao, chef lieu de la CR, les autres villages environnants sont dépourvus en infrastructures de base, tels que les cases de santé, les écoles, en équipements. Mis à part les quelques robinets, puits, moulins à mil, la zone présente un déficit notoire en équipement.

CARTE 7 : EQUIPEMENT HYDRAULIQUE

2.7 LA DYNAMIQUE ORGANISATIONNELLE

La dynamique organisationnelle témoigne d'un cadre relationnel assez étoffé et animé par des organisations à la base nombreuses et variées. Les Groupements de Promotion Féminine (GPF), les Comités Villageois de Développement (CVD), les ASC, les comités de santé et de gestion des forages, les associations, etc existent dans la CR. L'analyse de ces différentes formes d'organisations traditionnelles et/ou modernes en milieu rural permet d'apprécier les centres de décision et leur capacité à servir de relais efficaces dans la mise en œuvre d'actions de développement.

** Les Groupements de Promotion Féminine (GPF)*

La communauté rurale de Diakhao compte 32 groupements de Promotion Féminine (GPF). Ces GPF s'investissent dans plusieurs créneaux qui témoignent de la détermination et de l'ambition des femmes. Les activités développées tournent autour de l'agriculture, du petit commerce, de l'embouche bovine, du maraîchage et de l'exploitation du sel.

Ces groupements féminins se distinguent particulièrement par leur dynamisme même si elles font face très souvent aux contraintes relatives aux pesanteurs sociales et aux difficultés financières.

Mais certains d'entre elles disposent de fonds relativement importants et participent activement à l'effort de développement rural. Au nombre de ces principales structures féminines on peut citer les GPF Jaboo, Guélewar, Yaamack et Mbogayiiif. Cette dernière, basée à Mbamane Diaraf oeuvre surtout dans le domaine de l'exploitation du sel et constitue l'un des rares groupements à avoir mené jusqu'ici des activités de reboisement. Cependant, la présence massive des femmes aux assemblées villageoises laisse croire qu'elles sont disposées à s'investir pleinement dans la GRN si la formation et les moyens nécessaires leur sont apportés.

** Les ASC , s'investissent souvent dans le reboisement à buts multiples en dehors des activités classiques sportives et culturelles.*

Mais les actions souffrent péniblement du manque de suivi à cause de l'exode rural massif chez les jeunes.

Aussi, leur implication dans la gestion des ressources naturelles est encore très limitée.

* *Les APE* (Association des Parents d'Elèves) aident à régler les problèmes internes de l'école et participent matériellement et financièrement à la réalisation des infrastructures. Mais certaines d'entre-elles comme celle de Mbotil Ndome mènent des activités connexes comme l'agriculture et l'élevage.

* *Les Dahiras* au nombre de 35 ont de réelles capacités de mobilisation orientées vers le culte religieux et de plus en plus le développement économique.

* *Les Groupements d'intérêt économique* qui constituent des instruments de développement économique. Leur multiplication est liée à la recherche de financement. Mais force est de noter que les GIE de la CR de Diakhao sont surtout caractérisés par la faiblesse de leurs moyens financiers. Les principaux groupements rencontrés sont Bokk Jom, And Jëff, Jaboot et le GIE Elisabeth Diouf crée en 1997.

- *Les Comités* : Il s'agit surtout du comité de santé Mame Birame Ngom basé à Diakhao et qui polarise plusieurs villages. Celui-ci dispose de fonds très importants et est surtout spécialisé dans la vente des médicaments.

Quant aux comités de gestion des forages, ils sont rencontrés dans les villages disposant de cette infrastructure mais les populations déplorent souvent une léthargie dans le fonctionnement de ces comités. Ce qui est souvent à l'origine de pannes nombreuses qui affectent le fonctionnement des infrastructures hydrauliques.

Tableau 9 : IDENTIFICATION DES PROMOTEURS : CR DE DIAKHAO

ZONES	Nom promoteur	Nombre de membres		Date de création	Localisation	Domaines d'activités	Situation financière	Existence compte bque.	Existence juridique	Sources de financement			
		H	F							Prêt	Subvention	Fonds propres	Autres
ZONE A													
Terroir 1	GPF Saraar Amy Diouf	6	54	1995	Saraar	Commerce	50 000	X	X	X		X	
	GPF Juboo Ci l'islam		60	1992	Maronème	Agriculture	625.000	X	X			X	
	ASC Ya Mak	11	54	1987	Maronème	Agriculture, élevage, lutte	775.000					X	
Terroir 2	GPF Yaro bakh	1	10	1997	Ndiansile	Agriculture, petit commerce, élevage	46.000					X	
	GFP Taku Liguey	1	10	1997	Ndiansile	Agriculture, petit commerce	50.000					X	
	GPF Baja Yife	3	33	1997	Ndiansile	Petit commerce	250.000					X	
	GPF Boof Mbalème		65	1990	Boof Mbalème	Petit commerce							
Terroir 3	Bok Xel Fatou Fall	1	39	1998	Diakhao	Vente arachide, bissab, mangue	8 000	X	X			X	
	Comité de santé Mame Birame Ngom	6	2	1987	Diakhao	Vente médicaments	800 000				X		
	GPF Bokk Jom Fatou Ngom		28	1998	Sandock	Vente mil, niébé, arachide, bissap	77 900	X	X			X	
	GPF Bokk Xel Marie Diouf		35	1997	Ndofane Mad	Vente pastèque, mil, arachide, niébé		X	X	X		X	
	GPF Sopey Mame Borom Toubà		38	1998	Diakhao	Commerce	37 000					X	
	GPF Guelewar Comba Niome		67	1987	Diakhao	Commerce	350 000	X	X		X	X	
	Association éleveurs Ciré Dia		1		Diakhao	Elevage, agriculture							
	Coopérative Rurale			1960	Diakhao	Agriculture							
	GIE Elizabeth Diouf		43	1997	Diakhao		22 000			X		X	
	GPF Bulaan Kaynak		125	1997	Diakhao	Agriculture, décortiqueuse	90 000	X	X			X	
	GPF Mboogayife	2	40	1998	Diakhao	Agriculture	50 000	X	X			X	
	Coopérative Diakhao	180	50	1998	Diakhao	Agriculture	408 000	X	X	X		X	
	Ngaraf Mbalème		62	1997	Diakhao 1								
ZONE B													
Terroir 1	Bokk Jom Maïmouna Diagne		36	1998	Boof	Vente mil, arachide, niébé	75 000	X	X	X		X	
	GPF Juboo	4	28	1992	Thiouthioune	Vente bissap, mil	15 000	X	X			X	
	GPF Yaamaka Deebo Ngom	2	82	1991	Boof Poupouye	Vente arachide, niébé	500 000	X	X	X		X	
	GPF Book Liguey	38	15	1985	Fandène	Commerce	45.000			X	X	X	
	GIE Jaboot	2	71	1991	Boof Loulume	Commerce	45.000			X	X	X	
	GPF Foundene Thieurigne		43	1997	Foundène	Commerce	34.500			X	X	X	

					Thieurigne									
Terroir 2	GPF And Bok Jom	3	35	1994	Thiaré Ngolgi	Agriculture, embouche	200 000	X	X				X	
	GPF Juboo		85	1993	Sas Linguère	Agriculture	45 000	X	X				X	
	ASC Dam Gog	29	14	1995	Thiaré Ndiagui	Sport (football), embouche, agriculture,	125 000		X				X	
	GPF Nanaor Fatou Diouf		62	1985	Thiaré Njalgiri	Commerce, agriculture, élevage	100 000	X	X				X	
ZONE C														
Terroir 1	GIE And Bokk Jom Takku Liquey	40	50	1999	Ndjilassème Thierin	Elevage, commerce	200 000						X	
	Section villageoise Ker Bissik	95	77	1992	Ker Bissik	Embouche bovine	280 000	X	X	X			X	
	Fanaane Therin Bator Diène	3	40	1997	Faraan Therin	Vente arachide, mil	34 500	X			X		X	
	GPF Juboo Fatou Ndiaye	4	150	1991	Nguilassème	Vente mil, arachide, niébé, poisson fumé, bissap	900 000	X	X	X			X	
	GPF Juboo Ké Ndiaye	4	57	1993	Mbolbuk	Vente arachide, mil	575 000	X	X	X			X	
ZONE D														
Terroir 1	GPF Groupe Juboo Aïssatou Diouf		55	1989	Toffaye	Décortiqueuse, exploitation sel, agriculture	200 000	X					X	
	ASC Slab Sène Macoudou Ndiaye		4	1990	Toffaye	Commerce, embouche	150 000						X	
	GIE And Jéf	24		1983	Mbimor Hommes	Embouche		X	X	X				
	Section villageoise Marane	60	8	1986	Marane	Agriculture, élevage								
	GIE Takku Leggey		17	1983	Mbimor Femmes	Embouche ovine		X	X	X				
	Comité Gestion Forage			1986	Toffaye	Forage	1 050 000	X	X				X	
	Association Parents d'Elèves			1997	Mbotil Dom	Agriculture, élevage							X	
	Section Villageoise	65	5	1965	Mbotil Dom	Agriculture, élevage							X	
Book Jom Aïssatou Niame	4	20	1998	Marane	Vente arachide	25 000						X		
Terroir 2	GPF Mbougafife Comba Faye		89	1990	Mbamane Djaraf	Commerce, exploitation sel, reboisement, agriculture	200 000	X	X	X			X	
	GPF An Jéf Ndjilane Baxoum	1	78	1993	Njilem Farba	Vente mil, arachide	14 000	X	X				X	
	GPF Nex Sey Mariama Diouf	2	51	1994	Mbamane Sémou	Vente sel, arachide, mil	32 500	X	X				X	
	GPF Sante Yalla	4	35	1989	Mbamane Theurigne	Embouche, petit commerce, champs collectif								

3. LES SYSTEMES PRODUCTIFS

Le diagnostic vise à identifier les contraintes et potentialités des systèmes productifs et des autres activités de production auxquelles s'adonnent les populations. Ces dernières proposent des hypothèses de solution et formulent des actions.

3-1 L'AGRICULTURE

↪ La gestion foncière

La terre constitue la composante principale du paysage agricole, sa gestion est totalement dévolue au Conseil Rural et constitue une de ses attributions fondamentales. Le régime foncier coutumier est celui auquel la plupart des populations se réfèrent malgré l'existence d'une loi sur le domaine national dont l'application relève du Conseil Rural. Celle-ci promulguée en 1964 prévoit qu'au niveau de chaque communauté rurale, les terres sont gérées par un Conseil Rural. Les terres, d'après les populations, "appartiennent" aux maîtres de la terre c'est à dire aux premiers occupants. La terre appartient aux descendants des premiers occupants qui peuvent en faire bénéficier d'autres personnes. L'accès des femmes aux ressources foncières doit être analysé dans un contexte socio-culturel favorable à l'homme. En général les femmes possèdent des terres mises à leur disposition par les maris.

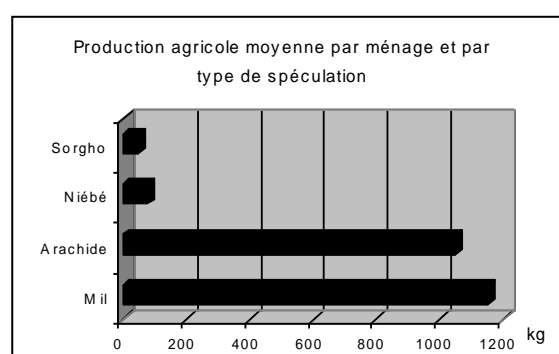
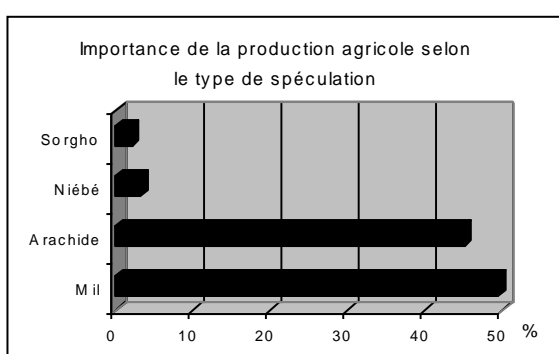
↪ Le paysage agricole et production

L'utilisation du sol présente diverses formes de mise en valeur avec notamment les champs de petit mil, de sorgho, d'arachide et secondairement de niébé. L'agriculture dans la CR est fortement tributaire de la pluviométrie et dans une certaine mesure des types de sols. Elle est également marquée par son caractère extensif et par sa vocation d'agriculture d'auto-consommation. L'apport de la fumure a presque toujours été systématique dans les terroirs sèrères. La fumure traditionnelle par le bétail comme la fertilisation par l'Acacia albida, favorise la croissance des mils et sorgho.

Superficies, Spéculations et Rendements

La superficie cultivable dans la communauté rurale est estimée à 8470 ha. En année normale les rendements sont de 1t100 à l'hectare pour l'arachide ; 650 kg/ha pour le souna ; 700 kg/ha pour le sorgho et 500kg/ha pour le niébé (source : CERP de Diakhao).

La production est largement dominée par le mil et l'arachide qui représentent respectivement 49 et 45% de la production globale. Pour ce qui est du niébé et du sorgho, les productions sont marginales et se situent aux environs de 3%.



La production agricole, intimement liée à la pluviométrie, facteur aléatoire par excellence, a un caractère conjoncturel. Les rendements à l'hectare pour le mil n'ont cessé de décroître de 650 à moins de 400 kg/ha entre 1990 à 1996. Pendant l'année 1997, l'aggravation de la sécheresse a rendu fortement aléatoire les rendements beaucoup de chefs de ménage ont en effet déclaré des rendements inférieurs à 150 kg/ha.

Intrants et matériel agricole

L'utilisation des intrants est essentiellement conditionnée par les possibilités d'approvisionnement et les coûts. L'arrêt des subventions de l'état aux coopératives d'achat d'engrais minéraux en 1984 a provoqué un net recul de la fertilisation minérale. Au contraire, l'utilisation massive des fongicides, l'accessibilité aux semences se pose avec acuité car, depuis dix ans les paysans sont obligés d'acheter les semences d'arachide au comptant ou de les conserver ce qui est très rare.

Sur 70 paysans enquêtés, 62 seulement utilisent les semences non sélectionnées ; 5 sur 70 peuvent accéder aux semences sélectionnées. Les paysans utilisent essentiellement l'engrais minéral et la fumure organique. Les besoins sont énormes et ils ne sont pas satisfaits. Avec les contraintes de l'élevage et l'utilisation de la bouse de vache comme combustible, la fumure organique pose problème surtout pour les parcelles éloignées.

Certains déchets et ordures sont aussi utilisés. Les produits phytosanitaires sont employés mais leur quantité tend à diminuer faute de moyens. Depuis 1998, le programme de phosphatage de fond développé par le Ministère de l'agriculture pour redresser le niveau de fertilisation du sol tend à redonner espoir aux paysans

Cette faiblesse des surfaces exploitées est en rapport avec le niveau d'équipement des producteurs qui est sommaire. En effet, pour l'essentiel, les équipements détenus par les producteurs sont ceux généralement utilisés par l'agriculteur moyen du bassin arachidier ; à savoir l'hilaire, la houe et le semoir. C'est un parc caractérisé par sa vétusté et son insuffisance. L'entretien et le suivi est assuré avec l'aide des forgerons. Beaucoup de paysans ne disposent pas de machine et sollicitent souvent le matériel d'un parent ou d'un voisin. Ceci retarde certaines tâches culturales ou dès fois leur abandon quand elles ne peuvent pas être réalisées manuellement.

Le maraîchage

Le maraîchage n'est pas tellement pratiqué dans la communauté rurale. Nous le rencontrons dans la vallée de Mbamane et de Lakhar. C'est une activité marginale. Les paysans sont confrontés à des problèmes d'eau. La plupart des eaux est salée ce qui limite les paysans et beaucoup d'entre eux n'ont aucune expérience à cette activité et sont confrontés à des problèmes d'équipement.

L'insuffisance de la production agricole résulte d'une combinaison de situations contraignantes auxquelles sont confrontés les producteurs.

Les contraintes écologiques sont climatiques et pédologiques. L'étude des ressources hydriques a mis en relief la récession climatique qui sévit dans le département et, de manière plus générale, dans tout le pays. Pour une

agriculture essentiellement sous-pluie, cette péjoration climatique constitue une contrainte majeure à son développement.

On peut noter de manière générale que ce sont surtout les fluctuations entraînant des épisodes secs pendant la saison des pluies et le raccourcissement de la période culturale qui sont les plus gênantes.

Les contraintes pédologiques quant à elles, tournent autour de la baisse de la fertilité des sols. Celle-ci résulte de leur exploitation continue sans amendement suffisant.

Les contraintes socio-économiques se retrouvent en amont comme en aval de la production. En amont la contrainte majeure résulte de la non utilisation des intrants agricoles par la majorité des paysans (engrais, semences améliorées et produits phytosanitaires). Ce qui confère à l'agriculture un caractère essentiellement extensif, faiblement productif. L'intensification agricole relève encore de l'objectif malgré une pression démographique très marquée sur l'espace agricole.

Tableau 10 : Les contraintes de l'agriculture et les solutions

Contraintes	Solutions
Approvisionnement en semences	Crédit et conservation
Déficit pluviométrique	L'introduction de variétés à cycle court
La difficulté d'approvisionnement en intrants	l'amendement organique des sols, crédit
Le parasitisme des cultures	la lutte phytosanitaire
La pauvreté des sols	RNA, plantations d'enrichissement et amendement organique des sols
Difficulté d'évacuation des produits agricoles	Désenclavement des villages
L'insuffisance et la vétusté du matériel agricole	l'acquisition de matériels agricoles et d'intrants

3-2 LE SYSTEME PASTORAL

La civilisation sereer traditionnelle est une civilisation du mil et du bovin (pélissier, 1966). Les sereer entretenaient d'importants troupeaux dont le fumier fertilise systématiquement les champs.

Le bétail pâture dans la campagne ouverte en saison sèche sur l'ensemble du terroir villageois. En saison des pluies, l'exiguïté voire la disparition des jachères oblige les troupeaux à migrer vers des espaces incultes.

Composition du cheptel et santé animale

La composition du cheptel se présente comme suit :

Tableau 11 : Composition du cheptel (1997)

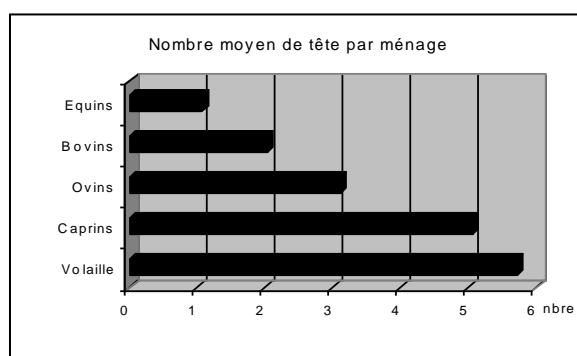
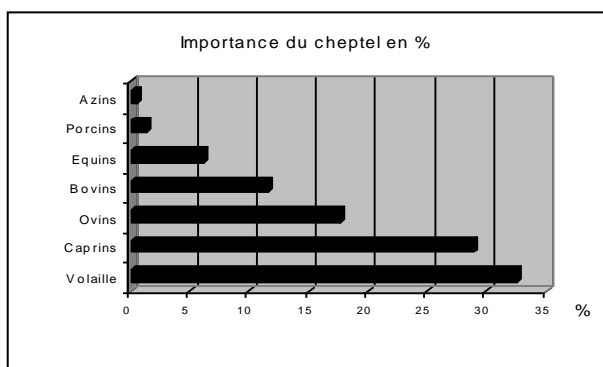
Cheptel	Nombre
Bovins	3600
Ovins	5900
Caprins	5100
Equins	1160
Asins	960
Volaille	38000

La charge animale de la Communauté Rurale est de 5396 UBT dont :

- Bovins : $0,7 \times 3600 = 2520$
- Ovins : $0,1 \times 5900 = 590$
- Caprins: $0,1 \times 5100 = 510$
- Asins : $0,4 \times 960 = 384$
- Equins : $1,2 \times 1160 = 1392$

Il est admis qu'en zone sahélienne, il faut 0,11 UBT/ha (soit 9 ha/UBT). Les besoins en espace pastoral se chiffrent à 49.054 ha. Le déficit est légèrement atténué par les pâturages post-récolte, le pâturage aérien et les sous-produits agricoles.

Les enquêtes-ménages (graphiques ci-dessous) montrent que les caprins restent dominants dans les effectifs (32%) suivis des ovins et des bovins qui occupent, respectivement, des proportions de 20% et 13% du cheptel. On note aussi la part non négligeable des équins (7%) d'autant plus qu'ils constituent un facteur de production déterminant dans le système de production. Les bovins apportent l'essentiel de la fumure animale.



↳ La santé animale

Les épizooties constituent également des contraintes à la pratique de l'élevage dans la communauté rurale. Le cheptel qui ne bénéficie pas d'une couverture sanitaire suffisante est confronté à des affections dont les plus caractéristiques sont la pasteurellose bovine, ovine et caprine, le charbon symptomatique et les parasitoses. Néanmoins, la CR bénéficie de trois centres de rassemblement du bétail.

Tableau 12 : Campagne de prophylaxie année 1998/1999

Centres	Composition du troupeau							Effectifs	Vaccinés		
	T	B	V	Mâles		Femelles			T1	CB	B
				M-6	P-6						
Boof Mbalème	59	21	589	12	190	16	185	1072	1070	27	17
Tofaye	43	10	340	3	97	3	107	603	598	21	7
Diakhao	94	27	799	13	221	15	251	1420	1414	23	24
Ratissage	44	2	252	3	86	6	112	505	505	25	2

T = Troupeau
 B = Boeufs (castrés)
 V = Vaches
 M-6 = - 6 ans
 P-6 = + 6 ans
 T1 = Vaccins
 CB = Vaccins
 B = Vaccins

↗ La production animale

Elle demeure faible et insuffisante pour compenser le déficit agricole. Seule l'embouche est réellement rentabilisée en permettant la vente directe d'animaux ou après abattage. Les ovins et les bovins sont les espèces les plus exploitées mais cette production reste encore tributaire de contraintes dont la levée par des actions appropriées devaient permettre d'améliorer les rendements. La volaille procure surtout des revenus aux femmes mais subit chaque année des pertes dans presque toute la CR.

Depuis plusieurs années, le système pastoral est en crise et marginalisé par le mode actuel d'occupation de l'espace. En effet, la forte pression agricole et la dégradation écologique ont eu comme corollaire le rétrécissement des zones de parcours des pâturages et des points d'eau.

Tableau 13: Les contraintes au développement de l'élevage et à la production animale

Contraintes	Solutions
Les problèmes pathologiques	Assistance vétérinaire
Insuffisance des ressources fourragères	Relance de la culture arachidière et reboisement
Difficultés d'alimentation en fin saison sèche	Faciliter l'accès aux aliments concentrés
Réduction des zones de pâturage et extension des terres de culture	Intensification de la production agricole
Vols de bétail	Enclos – Gardiennage
Manque d'organisation	Création de GIE d'éleveurs

3.3 ACTIVITES FORESTIERES

Le couvert végétal ligneux est relativement faible de par sa densité à l'exception de la vallée morte et de rares terroirs villageois au Sud de la CR.

↪ L'exploitation des ressources forestières

L'exploitation des espèces locales ou naturelles est une activité très ancienne. Il en ressort que les utilisations courantes de ces espèces indiquées ci-dessus sont variées allant de la consommation directe, l'utilisation dans le cadre de la pharmacopée traditionnelle à la transformation en produits artisanaux. Sa mutation en activité génératrice de revenus est pour l'essentiel consécutive aux mauvaises performances de l'agriculture et de l'élevage.

TABLEAU 14 : CLASSIFICATION PREFERENTIELLE DES ESPECES DE LA COMMUNAUTE RURALE

Non vernaculaire	Non Scientifique	Feuilles	Ecorce	Racine	Fruits	Branche	Tronc	Autre utilité	Importance
Baobab	Adansonia digitata	Ciment, tabac, " khémé ", pharmacopée	corde	pharmacopée	Lait, jus, couscous, farine, pharmacopée	Gris-gris	Abrite les pangols	Source de revenu	10/10
Rônier	Borassus aethiopium	toiture	Corde pharmacopée	pharmacopée	consommation		traverse	Source de revenu	8/10
Loro	Ficus Itéophylla	Aliment de bétail	pharmacopée	pharmacopée	consommation			Source de revenu	5/10
Alom	I. Alombis	Toiture, aliment de bétail	pharmacopée	pharmacopée	consommation		piquets	Source de revenu	6/10
Jujubier	Jijuphus Mauritiana	Aliment de bétail, pharmacopée	pharmacopée	pharmacopée	consommation farine	Palissade		Source de revenu	5/10
Darkassé	Anacardium occidentale	Aliment de bétail, pharmacopée	pharmacopée	Fertilisant, pharmacopée	consommation sucre, savon			Source de revenu	4/10
Oul	Pankia Biglobosa	pharmacopée	pharmacopée	Pharmacopée	consommation				5/10
Dakhar	Tamarindus Indica	Aliment bétail consommation	pharmacopée	Pharmacopée	consommation multiples	Piquets		Source de revenu	6/10
Cadd	Accacia Albida	Aliment bétail	pharmacopée	Pharmacopée , fertilisant	Aliment bétail	Piquets bois case		Source de revenu	10/10
New	Parinari macrophylla		pharmacopée	Pharmacopée	consommation Huile, farine		Bois, piquets	Source de revenu	5/10
Sump	Balarites aegyptiaca	pharmacopée		Pharmacopée	consommation huile, savon	Cure-dent	Bois construct.	Source de revenu	6/10
Dankh	Détarium Microcarpum	Aliment bétail	Encens, Gomme	Pharmacopée	consommation	Bois de chauffe		Source de revenu	5/10
Ditax	Detarium sénégalsis	Aliment bétail	pharmacopée	Pharmacopée	consommation	.	Bois construct.	Source de revenu	6/10

Avec les populations locales nous avons essayé de répertorier les espèces les plus représentatives. Ensuite, de les classer par ordre d'importance et de préférence. La classification des espèces faite par les populations est très importante à plus d'un titre car elle nous renseigne sur les espèces les plus caractéristiques du milieu mais aussi nous informe sur leurs différentes utilisations : alimentation des personnes et du bétail, construction, fabrication de matériels, l'artisanat, le commerce et la pharmacopée.

Dans l'inventaire des populations, nous notons que les espèces qui ont un rôle dans l'alimentation passent en premier lieu Ceci montre la place de la végétation dans la survie des populations. Pour des consommations multiples, l'homme utilise, exploite les potentialités de la végétation. Ces arbres sont aussi utilisés pour l'alimentation des animaux. Ceci détermine d'ailleurs les rapports qu'il y a entre la végétation et l'élevage.

D'une manière générale, une végétation dense est corrélative à un élevage rentable et productif mais aussi composé d'un cheptel diversifié. Diversité des ressources végétales favorise l'accès aux aliments de bétail.

Cette classification est aussi typique à la société. En effet, nous remarquons que le baobab est placé premier ; ce qui n'est pas étonnant dans une société sereer ; vu l'importance, le rôle prépondérant du baobab dans la vie du sereer. L'alimentation de la société sereer est très liée à l'*Adansonia digitat* qui lui offre la possibilité d'avoir son couscous quotidien.

Le baobab a aussi un rôle sacré ; il abrite les " pangols " qui entrent dans la vie religieuse de cette société. De plus, le tableau montre le système de collecte, de commercialisation de la végétation dont toutes les classes de la population se livrent. Les espèces offrent des revenus, ce qui fait que la végétation traverse une agression de la part des villageois.

En somme, la végétation participe activement à l'alimentation de la population, lui permet d'augmenter la production et d'avoir des revenus. Mais aujourd'hui, cette végétation tend à ne plus remplir ses rôles d'entant car elle est confrontée aux nombreuses sécheresses et aux facteurs anthropiques.

3-4 AUTRES ACTIVITES

Le commerce

Dans de nombreux villages, des boutiques et des femmes assurent l'approvisionnement des populations en denrées alimentaires et produits divers. Ils se ravitaillent généralement au marché hebdomadaire de Diakhao (jeudi).

L'artisanat

Ce secteur concerne les activités de poterie surtout pratiquée par les GPF, la fabrication de savons et produits cosmétiques, la vannerie. La cordonnerie et la forge sont développées par les hommes. Ce secteur est entravé par le manque d'organisation et les difficultés d'accès au crédit.

La communication

Le développement de la CR reste étroitement lié à la résolution de l'enclavement des villages par la réalisation de pistes de production qui sont d'une importance capitale pour toutes les populations de la CR. Les plus gros villages en dehors de Diakhao sont très désenclavés. Dans presque tous les villages les pistes sont sableuses ce qui ne facilite pas souvent les activités socio-économiques.

Au total les principales contraintes identifiées et les axes de solutions concernant ces activités sont résumés dans le tableau ci dessous :

Tableau 15 : Contraintes et solutions.

Contraintes	Solutions
Le manque d'organisation des acteurs	Redynamisation des acteurs et organisation
L'insuffisance des circuits commerciaux.	Création de marchés permanents
L'enclavement relatif de certaines zones,	Réalisation de pistes de production
Difficultés d'approvisionnement en matières premières	Création et décentralisation des points de vente

Le tableau ci-après synthétise les différentes contraintes qui constituent les principaux goulots d'étranglement du processus de développement. Il présente aussi les hypothèses de solutions tendant à lever ces contraintes sur la base des potentialités qui existent :

Tableau 16 : Synthèse des potentialités, contraintes et hypothèses de solutions

Domaine		Potentialités	Contraintes	Hypothèses de solutions
Ressources naturelles	Ressources en eau	Mares temporaires Disponibilité d'une nappe aquifère assez importante	Déficit pluviométrique, nappe profonde, salinisation de l'eau tarissement rapide des mares	Aménagement des mares, mise en place de cuvettes de récupération des eaux, amélioration du système d'exhaure et d'adduction en eau
	Ressources pédologiques	Existence de sols deck, deck-dior et dior	Erosion éolienne, pauvreté des sols, surexploitation des sols, absence de jachère, salinisation (tanns)	Amendement organique et chimique des sols, Régénération Naturelle Assistée (RNA), Jachère améliorée
	Ressources végétales	espèces végétales soudano-sahéliennes	Disparition de nombreuses espèces, dégradation du couvert végétal,	Reboisement/Protection des ligneux
	Faune	Réduction de la faune	Disparition de l'habitat écologique favorable à la reproduction de la faune, disparition de nombreuses espèces	Reboisement, protection des espèces
Ressources humaines	Promoteurs	Existence d'un cadre relationnel assez étoffé et animé par des organisations à la base nombreuses et variées.	Insuffisance des ressources financières, problème d'encadrement, analphabétisme	Système de crédit, encadrement, création de classes d'alphabétisation
Systèmes de production	Agriculture	Disponibilité de terres cultivables	Insuffisance de semences/baisse des rendements agricoles, vétusté et insuffisance du matériel, parasitisme, nématodes,	Introduction de variétés agricoles adaptées, Mise en place d'un système de crédit pour l'acquisition des intrants et du matériel
	Elevage	Activité traditionnelle de la population, Existence de caprins, bovins, ovins et de la volaille,	Diminution du cheptel, Réduction des zones de parcours, Insuffisance de l'alimentation et de l'abreuvement du bétail Existence d'épizooties	Embouche bovine, couverture sanitaire du bétail, vulgarisation de cultures fourragères
	Foresterie	Existence d'espèces végétales à potentialités agronomiques importantes	Réduction de la production forestière, disparition d'espèces végétales utiles suite à la sécheresse	Reboisement, formation aux techniques agroforestières et de transformation des produits
Autres activités	Artisanat, commerce	Existence d'un marché potentiel, existence de ressources humaines	manque d'organisation des acteurs, faiblesse des ressources financières, insuffisance des circuits commerciaux, enclavement	Encadrement et formation des acteurs, développement des circuits commerciaux, développer le partenariat avec les structures de développement
Equipements et infrastructures	Santé	Existence d'un poste de santé	desserte faible, problème d'accessibilité aux soins, personnel insuffisant,	construction, équipement de structures de soins de santé primaires (poste de santé, case et maternité rurale), affectation d'un personnel qualifié
	Education	Existence d'écoles élémentaires et secondaires, existence de classes d'alphabétisation, effort d'alphabétisation notable des ONG	taux de scolarisation faible, taux d'alphabétisation notamment des femmes	généralisation des classes d'alphabétisation, sensibilisation/formation,
	Hydraulique, voirie, électrification	Existence de puits et de forages,	déséquilibre dans la répartition spatiale, voirie revêtue inexistente, enclavement des villages	Hydraulique rurale, aménagement des pistes de production, revêtement de l'axe Diakhao-Diourbel électrification des villages, équipement d'allègement des travaux de la femme, développer le partenariat avec les structures de développement

-----TROISIEME PARTIE-----

**LES OBJECTIFS
STRATEGIQUES ET LES
ACTIONS PRIORITAIRES DE
DEVELOPPEMENT**

I. ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Les populations de Diakhao, lors de la phase diagnostique, ont identifié et hiérarchisé les contraintes de la communauté rurale et ont spécifié les solutions pour y remédier.

Tableau 17 : Synthèse des contraintes et des actions prioritaires de développement

Contraintes	Actions prioritaires
1- Pauvreté des sols	Amendement organique et chimique des sols, Régénération Naturelle Assistée (RNA), Jachère améliorée
2- Problème d'approvisionnement en eau/sécheresse	Réaménagement des vallées, aménagement des mares, mise en place de cuvettes de récupération des eaux, amélioration du système d'exhaure et d'adduction en eau
3- Insuffisance de semences/baisse des rendements agricoles	Introduction de variétés agricoles adaptées mise en place d'un système de crédit pour l'acquisition des intrants et du matériel
4- Dégradation du couvert végétal	Reboisement/protection des ligneux
5- Insuffisance des structures sanitaires	Construction et équipement de structures de soins de santé primaires (cases, postes de santé et de maternité) et affectation du personnel
6-Diminution du cheptel/insuffisance d'aliments de bétail/ Réduction des zones de parcours du bétail	Embouche bovine, couverture sanitaire du bétail, vulgarisation de cultures fourragères
7- Lourdeur des tâches domestiques pour les femmes	Equipements d'allègement des travaux de la femme (moulins, batteuses, presse-huile etc.)
8- Analphabétisme	Création de classes d'alphabétisation
9-Enclavement	Réalisation de pistes de production
10- Eclairage	Electrification des concessions et places publiques à partir de plaques solaires

Ces hypothèses de développement retenues par les populations pour lever les contraintes dans la gestion des ressources naturelles et le développement local sont traduites en trois principales orientations stratégiques :

- l'aménagement de l'espace pour une gestion durable des ressources naturelles ;
- l'amélioration de la production agricole et pastorale ;
- le renforcement des services de base et des capacités socio-économiques.

Ces différentes orientations sont loin d'être indépendantes les unes des autres. Leur mise en oeuvre permettra un développement intégré de l'ensemble de la CR.

I.1 L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES

Cette orientation stratégique véhicule des actions qu'on pourrait considérer comme des préalables compte tenu de leur impact sur la gestion des ressources naturelles. Il s'agit de :

- l'amélioration de la fertilité des sols ;
- la restauration du couvert végétal ;
- l'amélioration des stratégies de conservation de l'eau.

Le schéma d'aménagement spatiale les actions de conservation et de restauration des ressources naturelles retenues par les populations. Il facilite la mise en œuvre des activités dans les terroirs de la CR de Diakhao pour une amélioration des conditions de vie des populations. La localisation des actions découlent des préoccupations de la population mais tiennent compte aussi des caractéristiques physiques, économiques et sociales de la zone.

1.1. 1 L'AMÉLIORATION DE LA FERTILITE DES SOLS ;

Cette action vise la restauration des propriétés biologiques et chimiques des sols par l'amendement organique et la régénération naturelle assistée.

↳ L'amendement organique des sols

Dans le cadre de la lutte contre la dégradation des sols, il s'agit de restaurer la fertilité des sols par des techniques d'amendement organique appropriées comme l'épandage de fumure et de compost. Le compost répond au souci de valorisation des ressources naturelles et permet de régénérer et de conserver la fertilité des sols. Il contribue ainsi à l'amélioration de leur productivité par l'accroissement du potentiel chimique et biologique. Cette technique contribue également à une meilleure intégration agriculture/élevage.

CARTE 8 : ACTION DE FERTILOISATION DES SOLS

Les producteurs seront initiés aux techniques de compostage en fosse et en meules. Toutefois, le compostage en meule sera privilégié. En effet, cette technique de valorisation est plus facile à mettre en oeuvre notamment dans les zones où le bétail n'est pas assez important pour permettre une production de fumure en quantité suffisante et où les ressources en eau sont limitées.

↳ **La régénération naturelle assistée**

Cette action consiste à favoriser l'installation d'espèces fertilisantes dans les parcelles de culture notamment *Acacia albida* (Kadd). Elle doit être vulgarisée dans l'ensemble de la communauté rurale par la sensibilisation et la formation des agriculteurs en des techniques plus appropriées.

1.1.2 LA RESTAURATION DU COUVERT VÉGÉTAL

Les longues années de sécheresse, l'intensité des déboisements, l'extension des défrichements sont les facteurs d'explication de la dénudation du couvert végétal dans la CR de Diakhao. Dans le but de restaurer l'équilibre du milieu naturel, les populations ont souhaité une politique de reboisement à buts multiples et de production de plants.

↳ **Le reboisement à buts multiples et l'économie d'énergie**

Le reboisement à buts multiples permet de lutter efficacement contre l'érosion éolienne et la dégradation des sols. C'est une action globale qui permet à la fois la conservation et la restauration du couvert végétal ainsi que la protection du sol et des cultures. Les activités à développer concernent :

- l'édification de brise-vents en bandes ;
- la mise en place de haies vives ;
- la réalisation de plantations massives (bois de villages) ;

Pour réduire la pression sur les ressources ligneuses, le reboisement sera accompagnée par la diffusion des foyers améliorés dans tous les villages de la CR.

CARTE 9 : ACTION DE REBOISEMENT

↳ **La production de plants**

La production de plants a pour objectif de satisfaire, en différentes espèces les besoins exprimés par les populations locales. Les priorités dépendent du type de plantation. Une formation des producteurs pour une acquisition des capacités techniques nécessaires leur permettant d'en assurer la production sera nécessaire.

1.1.3 L'AMÉLIORATION DES STRATÉGIES DE CONSERVATION DE L'EAU

L'approvisionnement en eau des villages demeure une demande et une préoccupation constantes des populations. Le développement et la diversification des activités de production demeurent assujettis à la levée de cette contrainte notamment dans les villages de la communauté rurale dont le niveau d'équipement hydraulique est nettement insuffisant. La réalisation de cuvettes de récupération des eaux et l'aménagement des mares devraient permettre d'améliorer l'approvisionnement en eau.

↳ **L'aménagement des mares**

L'objectif de cette activité est d'augmenter les disponibilités en eau des mares pour abreuver le bétail et/ou développer des activités de maraîchères et de production de plants pendant la saison sèche. Elle consiste à désensabler les anciennes mares, à stabiliser le fond et protéger les berges par des plantations d'herbacées.

↳ **La mise en place de cuvettes de récupération des eaux**

Les cuvettes de récupération sont des ouvrages de stockage des eaux de pluie. Elles permettent de sécuriser les productions maraîchères et la production de plants. Elles peuvent servir aussi de points d'eau pour l'abreuvement du bétail.

I.2 L'AMÉLIORATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE ET PASTORALE

L'agriculture et l'élevage sont des activités fondamentales dans la vie économique de la communauté rurale. La diminution de la production agricole et animale posent la nécessité de développer des actions pour l'amélioration de ces systèmes de production. Les actions retenues par la population visent :

- l'aménagement de l'espace agro-pastoral ;
- l'amélioration de la production agricole ;
- l'amélioration de la production animale.

1.2.1 L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE AGRO-PASTORAL

Les activités développées dans ce cadre visent une intégration agro-sylvo-pastorale. L'élevage est marqué par la pression foncière et la disparition des zones de pâturage. L'agriculture est confrontée aux aléas climatiques, à une chute progressive de la fertilité des sols, qui résulte de l'érosion et des cultures répétées sans jachère ni utilisation suffisante d'intrants.

Il s'agit de développer des stratégies d'aménagement de l'espace dans le cadre d'une gestion intégrée, en vue de rétablir l'équilibre et les complémentarités entre milieux agraires et pastoraux. Pour cela, les populations proposent de procéder à une meilleure intégration du bétail au sein de l'exploitation agricole par :

- la mise en place de zones de parcage du bétail pour la réhabilitation de la jachère paturée ;
- une réhabilitation et un aménagement des couloirs de passage pour le bétail ;
- la sensibilisation de la population pour une meilleure protection du bétail ;

1.2.2 L'AMÉLIORATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE

L'agriculture est la principale activité des populations de la communauté rurale de Diakhao. La dégradation de l'espace agricole, l'insuffisance des intrants et du matériel agricole se traduisent par un déclin continu des rendements. Aussi, le déficit vivrier et la paupérisation s'accroissent davantage. Les

activités comme la constitution de réserves de semences, l'introduction de variétés améliorées, la lutte phytosanitaire, l'amélioration de l'accès aux intrants agricoles peuvent contribuer à renverser cette tendance négative.

↳ **La vulgarisation de variétés agricoles adaptées**

Les producteurs sont de plus en plus confrontés à un problème d'approvisionnement en semences de qualité et en quantité suffisante. L'introduction de variétés à cycle court et résistantes à la sécheresse est sollicitée par la population pour faire face au déficit pluviométrique. Il est ainsi envisagé de s'appuyer sur les itinéraires techniques de production pour permettre à chaque producteur de constituer une réserve de semences de qualité contrôlée.

L'introduction de variétés améliorées d'arachide, de mil et niébé plus adaptées aux conditions locales et de haute qualité permettra également de lutter contre la dégénérescence de ces espèces. La diversification des spéculations maraîchères permettent de maximiser les rendements.

↳ **L'acquisition de matériel et d'intrants agricoles**

L'insuffisance des intrants et du matériel agricole et de semences de qualité influent négativement sur les rendements. Aussi, les producteurs réclament la mise en place de systèmes de crédit leur permettant d'acquérir des semences sélectionnées et du matériel agricole performant. Les structures de financement doivent leur allouer des prêts adaptés à leur rythme et leur niveau d'épargne.

↳ **La lutte phytosanitaire**

Cette action vise à enrayer la prolifération des termites sur les terres de culture et à lutter contre le parasitisme et la présence des nématodes. L'acquisition de matériel, la mise en place de comités de lutte phytosanitaire et la sensibilisation/formation des producteurs pourraient contribuer à préserver les cultures.

1.2.3 L'AMELIORATION DE LA PRODUCTION ANIMALE

L'élevage occupe une place importante dans les systèmes de production. Néanmoins, il connaît des contraintes qui entravent son développement : ce sont la disparition des fourrages, l'assèchement ou le tarissement des points d'abreuvement du bétail et les maladies. Ainsi, la production animale est faible et les revenus tirés de cette activité ne répondent pas aux attentes des populations. Les activités à développer concernent :

- la promotion de l'embouche bovine et ovine ;
- la vaccination et la protection du bétail ;
- L'augmentation du disponible fourrager

↳ **L'embouche bovine et ovine**

L'objectif de cette activité est d'appuyer le développement d'un élevage intensif comme alternative aux contraintes de la production animale. Elle permet également de produire de la fumure et d'accroître les ressources financières de la population. La mise en œuvre doit être accompagnée voire précédée d'une formation des producteurs sur les techniques de l'embouche bovine et de l'élevage ovin. Cette formation impliquera la participation des techniciens de l'élevage et des institutions financières.

↳ **La vaccination et la protection du bétail**

La fréquence des maladies du bétail pose la nécessité d'assurer la couverture vaccinale du cheptel de la communauté rurale. Il s'agit de mettre en place un dispositif de protection du bétail par l'amélioration de l'accès aux produits vétérinaires et la sensibilisation/formation des éleveurs.

↳ **L'augmentation du disponible fourrager**

L'introduction de cultures fourragères notamment le niébé fourrager et le sorgho hybride dans des parcelles individuelles et collectives devraient permettre de pallier à l'insuffisance de l'alimentation du bétail. Cette action qui rentre dans le cadre de l'intensification de l'élevage doit bénéficier de l'appui et de l'encadrement des techniciens notamment du CERP et de l'ISRA.

I.3 LE RENFORCEMENT DES SERVICES DE BASE ET DES CAPACITES SOCIO-ECONOMIQUES

D'autres actions identifiées par les populations sont capitalisées dans ce plan. Ce sont des actions relatives à l'infrastructure rurale, à la dotation en équipements et au financement d'activités socio-économiques qui sont fortement recommandées par les populations pour mieux soutenir leurs efforts dans la mise en œuvre des stratégies de restauration, de conservation et de gestion rationnelle des ressources naturelles. Ces actions s'inscrivent dans celles à entreprendre avec les autres partenaires (projets, associations de développement, ONG,...) pour le développement global de la CR. Elles concernent :

- l'amélioration de l'accès aux services de base (éducation, santé, eau, assainissement) ;
- le désenclavement des villages ;
- le financement des opérations de développement (embouche, maraîchage etc.) ;
- l'hydraulique rurale et aménagement agricole ;
- le renforcement des capacités socio-économiques des femmes ;
- la mise en place d'un système de crédit rural adapté et fonctionnel pour l'acquisition de matériels agricoles et d'intrants (semences, engrais, produits phytosanitaires) ;
- la réalisation de structures de soins de santé.

↳ L'hydraulique rurale

Dans la plupart des villages les puits tarissent en fin de saison sèche. La réalisation de forage dans les gros villages, de puits équipés ou non de pompes manuelles et l'aménagement de la vallée par des ouvrages hydrauliques permettront d'alléger aux femmes la corvée d'eau pour les besoins domestiques et les animaux et de promouvoir les cultures de contre saison.

↳ **Le désenclavement des villages et électrification rurale**

Le désenclavement des villages par la création des pistes de production carrossables permet de faciliter les échanges et de participer au développement local. Les populations soulignent également la nécessité d'électrifier les villages.

↳ **L'allègement des travaux de la femme**

Cette action vise deux objectifs d'une part réduire la charge et le poids du travail des femmes, d'autre part leur permettre de mieux s'investir dans les actions de développement et de gestion des ressources naturelles. L'acquisition de moulins à mil, décortiqueuses, batteuses, l'amélioration des systèmes d'exhaure, l'utilisation des foyers améliorés sont à promouvoir dans de nombreuses localités. L'allègement des travaux domestiques permet de renforcer l'autonomie des femmes dans la gestion de leurs activités. Cette action doit être complétée par l'alphabétisation fonctionnelle et l'amélioration de leurs ressources financières pour leur plus grande participation au développement communautaire.

↳ **La réalisation de structures sanitaires**

Aucun village de la CR ne dispose d'une case de santé. Le chef lieu de communauté rurale (Diakhao) est le seul village qui dispose d'un poste de santé fonctionnel. Les populations sont obligées de parcourir de très longues distances sur des pistes souvent très sableuses pour des soins de santé primaires. Il s'avère nécessaire de construire des cases de santé et des maternités rurales et de les doter d'un personnel qualifié pour assurer une couverture sanitaire adéquate de la population.

Cette action sera accompagnée de la réalisation de blocs d'hygiène pour augmenter la salubrité et réduire les risques de péril fécal.

1.3.1 LE RENFORCEMENT DES CAPACITES SOCIO-ECONOMIQUES

Le renforcement des capacités socio-économiques visent à accroître les capacités de gestion et les ressources financières de la population. Aussi, les activités à développer sont l'alphabétisation, la formation technique et l'accès au crédit.

↳ **L'alphabétisation, l'éducation environnementale et la formation**

L'alphabétisation fonctionnelle est un préalable à la promotion et à l'amélioration des capacités de gestion de la population notamment des femmes.

La mise en œuvre de cette action nécessite la concertation avec les partenaires intervenants dans l'éducation et la formation. Le Conseil Rural et la population pourraient apporter leur contribution à la construction des classes d'alphabétisation dans chaque village retenu et éventuellement participer à la prise en charge des facilitateurs.

↳ **La mise en place d'un système de crédit fonctionnel**

Cette action vise à accorder à la population notamment aux producteurs, groupements de promotion féminine, groupements d'intérêts économiques et aux associations de jeunes les moyens financiers pour le développement d'activités génératrices de revenus (embouche, aviculture, commerce, etc.). Cependant, l'utilisation et la gestion du système de crédit impliquent une bonne sensibilisation et une formation des producteurs chargés de l'exécution. Les populations et plus particulièrement les groupes organisés devront être informés sur la gestion et le suivi des projets.

II. MISE EN ŒUVRE ET PARTENARIAT

Le processus de mise en œuvre du plan s'inscrit résolument dans le cadre de la décentralisation qui confère désormais, entre autres, toutes les compétences liées à la gestion des terroirs aux collectivités locales. Le Conseil Rural, qui est l'institution chargée d'administrer la communauté rurale et d'impulser la participation des populations aux actions de développement et

de GRN, est la cheville ouvrière chargée de trouver les moyens d'opérationnalisation du plan. Celui-ci constitue un cadre de référence stratégique pour orienter leurs efforts dans la résolution des problèmes identifiés en matière de gestion des terroirs. Dans la perspective de sa mise en œuvre, il s'agira pour le Conseil Rural de s'atteler au renforcement d'un cadre dynamique et transparent de partenariat qui permettrait à toutes les forces locales de concourir à la réalisation des objectifs du plan. Dans ce domaine, les stratégies actuelles de développement durable déjà initiées par de nombreux partenaires au développement (ONG, projets, organismes de développement) et qui mettent un fort accent sur l'implication des populations locales, offrent des espaces de concertation dans la recherche de ressources humaines et financières nécessaires à la mise en œuvre du plan.

II.1 LE CADRE INSTITUTIONNEL DE PARTENARIAT

Dans le cadre institutionnel de partenariat, figurent les collectivités locales au premier rang desquelles, la région dirigée par **le Conseil Régional** et qui est consacrée par la décentralisation comme leader des collectivités territoriales dans le respect de l'autonomie et des attributions des communes et des communautés rurales. Ainsi la mise en œuvre du plan doit s'arrimer dans le cadre de la politique de développement économique social et culturel et d'aménagement du territoire définie au niveau régional.

Les autorités administratives qui dans le cadre des Comités Régional, Départemental et Local de Développement sous l'autorité des Sous-Préfets, Préfets et du Gouverneur sont responsables de toutes les décisions en matière de développement.

Les services techniques notamment le CERP, qui au niveau de la communauté rurale, est la structure technique locale pouvant répondre efficacement au besoin de développement à la base. Le CERP est composé d'une équipe polyvalente de techniciens du développement rural.

Les acteurs principaux. La mise en œuvre des actions doit s'appuyer sur le réseau de groupements et associations qui existent dans tous ces villages et qui peuvent servir de relais au développement : (GPF, ASC, Groupements de jeunes, Organisations religieuses, Comités Villageois de Développement (CVD,

etc.). L'étude de ces organisations présente un intérêt capital. En effet, de leurs performances dépend la capacité des ruraux à se prendre en charge. Ce constat est d'autant plus justifié que le potentiel de mobilisation des populations dans les actions de développement permet de mesurer le niveau de prise de conscience et de participation des populations dans les actions de développement.

Les acteurs en appui participent au financement du développement de la communauté rurale. On retrouve dans la communauté rurale des infrastructures ou actions réalisées avec l'apport partiel des différents intervenants répertoriés dans le tableau suivant :

Tableau 18 : Partenaires au développement

Structures externes	Résultats acquis en gestion des ressources naturelles
PAPEL	Développement de l'élevage
POGV	Maraîchage, dons de médicaments
PAPF	Alphabétisation, encadrement des femmes
PRECOBA	Reboisement, forêt classée
ARAF	Introduction de nouvelles espèces agricoles
CARITAS	Adduction d'eau
CNCA	Epargne crédit
Crédit Mutuel	Epargne crédit
SONACOS	Formation d'auxiliaires, fourniture de semences et d'engrais, culture et commercialisation de l'arachide
FED	Moulin à mil et batteuse, aides au GPF
RDD	Gestion des forages et maraîchage

PAPEL : Projet d'Appui aux Eleveurs : Il a aidé les populations dans la gestion de l'élevage. Son action vise le développement de l'élevage, l'appui à l'élevage.

PDRH : Projet de Développement des Ressources Humaines : Ce projet œuvre pour la gestion et le développement des ressources humaines.

PNVA : Projet National de Vulgarisation Agricole : Il s'occupe du développement de l'agriculture

PRECOBA : Projet de Reboisement Communautaire dans le Bassin Arachidier Il a beaucoup œuvré à la protection de l'environnement en multipliant des actions de reboisement (forêt classée de Malécot par exemple).

POGV : Projet d'Organisation et de Gestion Villageoise

Ses actions visent le développement de l'agriculture mais aussi la protection et la gestion de l'environnement.

PAPF : Projet d'Alphabétisation Priorité Femme : Il lutte contre l'analphabétisation des femmes.

JOVC : Sigle Japonnais : Il intervient dans la santé des populations et le développement du maraîchage.

MEAVF : Mission des Vallées Fossiles : C'est un projet qui est en phase d'étude dans la zone. Il essaye de revitaliser les vallées mortes du Sine.

ONG : Organisation Non Gouvernementale

RDD : Regroupement pour le Développement de Diakhao : Il a 10 ans d'existence. Il mène des activités socio-économiques et lucratives. Il a instauré dans neuf (09) villages de la communauté rurale des projets de maraîchage. Avant l'arrivée de la SDE à Diakhao, il participait dans la gestion du forage.

CARITAS Sénégal, ARAF et FED : Fond Européen de Développement : L'ensemble de ces structures externes ont aidé les populations dans les actions de restauration des tannes et l'intensification des cultures (exemple : PRECOBA). Elles ont facilité l'accès aux semences et l'acquisition de matériels agricoles (exemple : POGV).

Elles ont aussi œuvré pour l'aménagement des mares, les projets avicoles et l'embouche bovine (exemple : PAPEL).

Parmi ces projets ou ONG, il y a ceux qui se sont investis dans les activités féminines ; dans l'allègement des travaux des femmes avec l'installation des moulins à mil et l'insertion des femmes dans les circuits de production avec la

création de projet maraîchage, élevage, aviculture et reboisement. Le FED se distingue dans ces actions.

Ces structures externes œuvrent pour le développement du monde rural en mettant l'accent sur la gestion des ressources naturelles.

ANNEXES